

DR/ DP/DIP de :

.....

Subdivision de :

.....



TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

DECLARATION DU POURCENTAGE DE RECUPERATION DE LA TVA NON APPARENTE ⁽¹⁾

(Article 113 bis et 125 ter du Code Général des Impôts)

Modèle n° ADC130F-18I

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt :

N° de dépôt :

Exercice duau

Identification du contribuable

N° d'identification fiscale: /_/_/_/_/_/_/_/_/ C.N.I ou carte de séjour N°: /_/_/_/_/_/_/_/_/

Identifiant commun de l'entreprise « ICE » : /_/_/_/_/_/_/_/_/ /_/_/_/_/ /_/

Nom, prénom (s) ou raison sociale :

Activités :

Adresse du siège social, du principal établissement ou du domicile fiscal : Ville :

Téléphone : Fax : e-mail :

Calcul du pourcentage de récupération de la TVA non apparente

Nature des produits agricoles d'origine locale	Montant des achats (A)	Stock initial (B)	Stock final (C)	Variation du stock des produits finis ⁽²⁾ (D)	Chiffre d'affaires taxable		Chiffre d'affaires exonéré avec droit à déduction		Chiffre d'affaires exonéré sans droit à déduction		Chiffre d'affaires hors champ		Calcul du pourcentage de récupération		
					HT	TTC ⁽³⁾ (E)	HT	TTC ⁽³⁾ (F)	HT	TTC ⁽³⁾ (G)	HT	TTC ⁽³⁾ (H)	Numérateur (I)= (A+B-C+D)	Dénominateur (J)= (E+F+G+H)	Pourcentage (K)= (I / J) *100
Total															

(1) A déposer dans les deux mois suivant la clôture de l'exercice.

(2) Evaluée sur la base du coût d'achat des produits agricoles utilisés dans la production.

(3) Y compris la TVA fictive y afférente.

A..... Le.....

Cachet et signature